



ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Conseil d'établissement
Mardi 23 février 2021 à 18h30
Par TEAMS

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue de la direction

2. Présences

Membres présents:

- Julie Cantin (1re année d'un mandat de 2 ans)
- Andrea De La Rosa Diaz Lizarazo (mandat de 1 an)
- Nouhoum Doumbia (2e année d'un mandat de 2 ans)
- Camille Laflamme-Cayer (enseignante)
- Stéphanie Besner (enseignante)
- Sandra Vachon (enseignante)
- Virginie Cabot (technicienne en service de garde)
- Mélanie Provost (éducatrice en service de garde)
- André Vincent (directeur)

Membres absents:

- Soufi Amar (substitut #2)
- Claudia Cristea (substitut #1)
- Dominic Chrétien (1re année d'un mandat de 2 ans)
- Francine Bisson (mandat de 1 an)

3. Parole au public

- Lyane Vigeant (stagiaire).

4. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée

- André Vincent, directeur



5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ.20-21/014 L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Stéphanie Besner et adoptée à l'unanimité.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 19 janvier 2020

CÉ.20-21/015 L'adoption du procès-verbal est proposée par Julie Cantin et adoptée à l'unanimité.

7. Points d'information

7.1. Tutorat

- La mesure sera utilisée pour soutenir en classe les élèves ayant un plan d'intervention. Quelques élèves seront ciblés pour du soutien après l'école. Fatiha Zerga et Hélène Mellinas sont les 2 personnes qui ont manifesté leur intérêt et qui seront engagées pour le faire.

7.2. Grille-matières

- Les élèves ont choisi en grande majorité la musique plutôt que l'art dramatique (92 versus 39). La grille-matière comprendra donc musique pour tous les élèves du primaire. Le premier cycle remplacera l'art plastique par l'art dramatique. Cela permettra de développer davantage l'expression et le vocabulaire. Des projets d'arts plastiques seront réalisés quand même, mais sans être évalués. Le reste demeure inchangé. Il devrait aussi y avoir 3 classes multiniveaux l'an prochain pour favoriser le looping et pour équilibrer plus facilement les groupes.

7.3. COVID

- L'éclosion est terminée.
- Aucun cas positif en ce moment.
- L'expérience nous démontre que nos bulles sont étanches.

7.4. Résultats première étape

- Ils sont très satisfaisants. La pyramide typique des résultats est mieux que ce qui est attendu (89,5%, 6,4%, 4,1% versus 85%, 10%, 5%).
- 29 PIA.

7.5. CO2

- 2 des 4 locaux dépassent le 1000 ppm. Maximum 58 ppm de dépassement. 1500 ppm étant jugé acceptable, nous renforçons les mesures, mais l'air de Châteauguay ne semble pas aider.



7.6. Logo

- 4 propositions. Un semble vraiment plaire davantage au personnel. Les membres du CÉ sont d'accord. Quelques modifications seront demandées. Nous recevrons 2 propositions finales et nous ferons voter les jeunes par la suite. Des personnages sont aussi en création pour créer un sentiment d'appartenance.

8. Points d'approbation

8.1. Photo scolaire 2021-2022

- Les services de 2 compagnies sont présentés. Le CÉ décide de faire affaires avec la compagnie Speq photo.

CÉ.20-21/016 L'approbation du contrat de photo scolaire est proposée par Monsieur Nouhoum Doumbia et approuvée à l'unanimité.

8.2. Régulation des fonds à destinations spéciales

- Plusieurs postes budgétaires sont créées sans but particulier. L'argent sera regroupé en 2 projets.

**Considérant l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique ;
Considérant les caractéristiques du fonds à destination spéciale ;
Considérant le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation ;
Considérant la règle 73-8 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries « Fonds à destination spéciale » ;
Considérant les pouvoirs du conseil d'établissement ;**

Afin de régulariser le fonds à destination spéciale, il est proposé par Madame Camille Laflamme-Cayer, membre du conseil d'établissement, d'autoriser le transfert du solde des projets inactifs vers des projets actifs.

Du	au	montant
040.8.03470.000 projet F6162	040.8.03470.000 projet F9008	0\$
040.8.03470.000 projet F9010	040.8.03470.000 projet F9008	2\$
040.8.03470.000 projet F9312	040.8.03470.000 projet F9008	12\$
040.8.03470.000 projet F9004	040.8.03470.000 projet F9008	337\$
040.8.03470.000 projet F9005	040.8.03470.000 projet F9008	2\$
040.8.03470.000 projet F6262	040.8.03470.000 projet F9008	0\$
040.8.03470.000 projet F9001	040.8.03470.000 projet F9008	515\$
040.8.03470.000 projet F9001	040.8.03470.000 projet F9012	612\$
040.8.03470.000 projet F9003	040.8.03470.000 projet F9012	938\$



8.3. Mesures dédiées

- Les différentes mesures dédiées sont présentées.

Mesures protégées :

- que pour la **Mesure 15012 Aide alimentaire (annexe 79)**, un montant de 6677\$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : soutien au Club des Petits Déjeuners (congélateur, gratuité pour certains élèves, etc.);
- que pour la **Mesure 15027 Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel) (annexe 95)**, un montant de 1192\$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : mise en place de projets spéciaux pour certains élèves (libération des enseignants pour la préparation, matériel pour les projets, etc.). De plus, un montant de **110 620 \$** fut mis en commun aux Services éducatifs aux jeunes pour l'embauche de professionnel;
- que pour la **Mesure 15029 Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires (annexe 29)**, un montant de 4270\$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : achats de matériel et animation sur la cour d'école;
- que pour la **Mesure 15103 Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (annexe 57)**, un montant de 2816\$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : achat de livre pour la bibliothèque et pour certains projets littéraires. De plus, un montant de **1 500 \$** fut mis en commun aux Services éducatifs aux jeunes pour l'acquisition de livres et de documentaires;
- que pour la **Mesure 15104 Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire (annexe 66)**, un montant de 237\$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : achat de livres ;
- que pour la **Mesure 15186 Sorties scolaires en milieu culturel (annexe 48)**, un montant de 6638\$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : activités culturelles si la situation sanitaire le permet;

Mesures dédiées mais dont les ressources sont mises en commun centralement :

- que pour la **Mesure 15031 Soutien à la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence, de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant**, le montant centralisé de **119 204\$** est utilisé pour soutenir l'ensemble des établissements dans leurs plans de lutte et défrayer les frais annuels du service BÉNADO ;
- que pour la **Mesure 15055 Agents de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes**, le montant de **104 535\$** est utilisé centralement pour l'embauche de ressources professionnelles afin de soutenir l'ensemble des établissements dans leurs activités d'intégration;



- que pour la **Mesure 15313 Soutien à l'ajout de classes spéciales**, le montant de **669 550\$** a été reçu par la commission scolaire et mis en commun pour contribuer au financement de l'ajout de classes spécialisées au primaire et au secondaire en 2020-2021;

CÉ.20-21/018 L'approbation de la régularisation des fonds à destinations spéciales proposée par Madame Julie Cantin et adoptée à l'unanimité.

9. Points d'adoption

9.1

10. Parole aux enseignants

Les enseignants nous informent que tout va bien.

11. Parole à la technicienne en service de garde

La technicienne nous informe que les vacances vont être appréciées.

12. Parole à la représentante du comité régional des parents

La représentante n'a pas d'information à nous donner en ce moment.

13. Questions diverses

Aucune question

14. Levée de l'assemblée

- Levée de l'assemblée à 19h34.
CÉ.20-21/019 La levée de l'assemblée est proposée par Nouhoum Doumbia et adoptée à l'unanimité.

M. André Vincent
Directeur

M. Nouhoum Doumbia
Président